



À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030

UN DEUXIÈME POU MON VERT POUR MONTRÉAL !

Montréal, 14 avril 2021 – L'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) réagit favorablement au dévoilement du Plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030.

« Nous nous réjouissons de l'orientation prise par l'administration municipale de Montréal qui vise à accroître la superficie d'espaces verts et le nombre d'activités récréotouristiques sur le parc Jean-Drapeau pour offrir aux Montréalais et aux visiteurs un milieu de grande qualité où ils pourront profiter de la nature en pleine zone urbaine », a affirmé **Isabelle Giasson, présidente de l'AAPQ**.

Pour l'AAPQ, les axes directeurs du Plan qui misent sur la transparence, la participation et la collaboration donnent un espoir d'une réappropriation citoyenne du Parc dans une perspective de durabilité, et ce, dans une approche visant à reconnecter les Montréalais et les Montréalaises avec le fleuve Saint-Laurent.

Un plan pour donner de l'oxygène à Montréal

« L'accent mis sur l'augmentation de la canopée confirme la volonté de Montréal de faire du parc Jean-Drapeau le deuxième poumon vert de la métropole, après celui du parc du Mont-Royal », selon **Isabelle Giasson**.

Au moment où l'achalandage de nos parcs publics est en pleine croissance et que le lien entre la santé publique et la végétalisation des espaces urbains se confirme, l'adoption du plan directeur de conservation, d'aménagement et de développement du parc Jean-Drapeau 2020-2030 arrive à point nommé pour l'AAPQ.

Rappelons que l'AAPQ a déposé en 2018 un mémoire dans le cadre des consultations publiques de l'Office de consultations publique de Montréal (OCPM) qui proposait le développement d'une vision holistique du Parc, dont l'élaboration d'un plan de gestion des actifs intégrant les actifs naturels ; l'adoption d'une stratégie de végétalisation et l'élaboration d'une Charte du paysage pour le parc Jean-Drapeau.

À propos de l'Association des architectes paysagistes du Québec

Fondée en 1965, l'Association des architectes paysagistes du Québec est une association professionnelle. Elle a pour mission de rassembler, représenter et soutenir ses membres et promouvoir la profession dans le contexte de la protection, la mise en valeur, la gestion et la création des paysages en tous milieux, contribuant ainsi à constituer un cadre de vie durable, fonctionnel, esthétique et sain pour la population. L'Association compte 506 membres agréés et 110 membres stagiaires.

—30—

Renseignements : Olivier Lapierre
514.583.3868